

PRÉVENIR LE SUICIDE AU TRAVAIL

Michel Debout †

21/02/2017

Dans le cadre de l'opération Place de la santé, lancée par la Mutualité française, la Fondation publie des tribunes pour explorer cette thématique au cœur des préoccupations des Français. Dans celle-ci, Michel Debout revient sur l'urgence de prévenir le suicide en milieu professionnel, par une véritable politique de prévention d'abord mais aussi par une conception renouvelée du travail. Une conviction nourrie par une grande expérience et de nombreuses données.

La quête d'individualité dans la vie personnelle et professionnelle caractérise depuis les années 1980 le modèle social et se traduit par le besoin de reconnaissance, au risque de se pervertir en individualisme. On est passé en trois décennies d'une pratique solidaire – celle de l'après-guerre, période des grandes formations syndicales, associatives, réunissant un grand nombre de citoyens – à une pratique solitaire, chacun cherchant à construire la bonne réponse pour soi mais retrouvant les valeurs collectives lorsqu'il se sent menacé ou exclu. Cet individualisme trouve sa traduction dans le mode « concurrencialiste » de certains types de management actuel.

La société souffre ainsi aujourd'hui de sa tendance à déliter le lien que chaque individu tisse avec elle, mais ce délitement provoque un état de tension, une véritable rupture, à deux niveaux :

- entre le désir individuel, attisé – et donc toujours à renouveler – et une société qui fournit toujours plus d'innovation et donc de désir inassouvi,
- une crise avant tout morale, donc sociale. L'individu est le seul responsable de sa réussite, comme il sera la seule cause de son propre échec.

Alors que la société, par le biais de sa gouvernance et de ses différentes instances, pourrait jouer un rôle modérateur, organisateur, elle se trouve en état d'anomie : le vivre-ensemble se transforme ainsi en une relation de plus en plus ténue aux autres, en une pseudo liberté qu'il nous faut nommer incertitude. À cette incertitude vient se greffer un sentiment d'insécurité diffus lié aux attentats. La crise était sociale, elle est maintenant morale et réellement humaine.

Le travail, constituant majeur du lien social, est particulièrement affecté par cette dérégulation.

Chômage et travail dégradé

Chômage et risque suicidaire

Dans une étude publiée le 10 septembre 2016 à l'occasion de la Journée mondiale de la prévention du suicide, la Fondation Jean-Jaurès et l'Ifop avaient analysé le lien entre les pensées suicidaires et le chômage, au sein des populations de quatre pays européens : l'Allemagne, l'Espagne, la France et l'Italie. Il en ressort que 30% des chômeurs français déclarent avoir pensé sérieusement se suicider, contre 21% des actifs occupés. Ces taux sont les plus importants comparés aux autres pays d'Europe.

Il n'y a qu'en Espagne que l'intention de se suicider est pratiquement identique chez les actifs ayant un emploi que parmi les chômeurs; cette donnée peut être considérée comme un symptôme de la très forte précarisation du salariat espagnol. Le chômage est vécu comme une véritable situation de stress traumatique à l'origine, chez un nombre conséquent de chômeurs, de complications anxio-dépressives et de repli familial et social.

Il n'est pas surprenant que le risque suicidaire soit important dans cette population qui, pourtant, ne bénéficie d'aucune prise en charge médicale spécifique. La médecine du travail existe pour les actifs occupés, mais elle disparaît en même temps que la perte d'emploi. Cette situation paradoxale dénoncée depuis plus de vingt ans n'a toujours pas trouvé de réponse adéquate, à la hauteur du problème de santé publique soulevé.

Harcèlement moral et sexuel, sur-stress, épuisement professionnel : principaux vecteurs des pensées suicidaires

Si les chômeurs sont plus exposés, les actifs occupés ne sont pas préservés, notamment ceux qui rencontrent des difficultés liées à leur travail. Les actifs concernés par des situations de harcèlement (qu'il soit moral ou sexuel) sont les plus affectés et présentent le taux de pensées suicidaires le plus élevé (42% en France, 41% en Allemagne, 47% en Espagne, contre 31% en Italie).

Les situations de stress ou d'épuisement rencontrées par les actifs constituent également des facteurs aggravants, mais dans des proportions moins marquées. C'est toutefois en France, et de loin, que les conséquences de telles réalités sont les plus fortes : près de 40% des actifs Français connaissant un état de stress majeur ou d'épuisement au travail déclarent avoir déjà eu de réelles pensées suicidaires (respectivement 35% et 36%, contre 20% en moyenne dans la population générale), tandis qu'ils sont respectivement 21% et 26% en Allemagne, 24% et 21% en

Espagne, et 20% et 16% en Italie.

Chômage de masse, situations de travail dégradées, ubérisation de l'économie, recul des protections des salariés permettent d'observer que si les Français n'ont pas le moral, c'est surtout la France qui connaît un état d'anomie sociale. Selon Émile Durkheim, «le suicide anémique s'explique par les crises politique, économique, institutionnelle, et les troubles qui affectent la société dans son ensemble».

Penser la prévention du suicide en milieu professionnel

Ce doit être une des priorités de la prévention du suicide. Pour faire face aux pressions productivistes, il faut être convaincu qu'il n'y a pas opposition entre bien-être personnel et bien-être collectif, que c'est un leurre de considérer que l'atelier ou le service ne peuvent s'en sortir que par le seul renforcement de la résilience individuelle. L'enjeu n'est pas qu'un salarié soit meilleur que l'autre, mais que le collectif entreprise ou le collectif administratif réponde au mieux aux attentes des clients et des usagers.

Les contraintes relationnelles au travail doivent être toujours respectueuses de la personne, de sa dignité, de son bien-être face aux missions qu'on lui confie, dans les rapports qui inscrivent chacun avec sa hiérarchie et ses collègues. Ces relations respectueuses ne peuvent se satisfaire de la survenue de brimades, d'humiliations, de violences et de harcèlement... qui pourront aboutir à un état de traumatisme psychologique, d'usure professionnelle, pouvant se compliquer par l'apparition du stress chronique, de troubles anxio-dépressifs ou psycho-somatiques, jusqu'à la tentative de suicide.

C'est pourquoi ces troubles psycho-relationnels (TPR) nécessitent un traitement adapté et un cadre légal et thérapeutique nouveau pour empêcher l'enlèvement symptomatique très souvent invalidant. Il faut rappeler à ces travailleurs qu'ils ne sont pas fragiles mais fragilisés, leur redonner confiance en leurs compétences professionnelles, les aider à reconstruire leur estime de soi par la construction de nouveaux tableaux de maladies professionnelles adaptés aux réalités actuelles du travail.

Cette nouvelle approche de la santé au travail obligera les employeurs, les différentes instances représentatives, notamment les CHSCT, à fixer un nouveau cadre d'organisation du travail et à mettre en œuvre les préventions nécessaires. C'est la réponse à la dérive qui s'installe dans les pratiques professionnelles, privées mais aussi publiques, porteuse de risques suicidaires.

La prévention du suicide n'est pas l'affaire des seuls médecins et soignants, c'est celle de la société tout entière, celle de l'ensemble des acteurs du champ économique et plus largement du champ sociétal lui-même. C'est en effet, sous-jacente, la question du travail et de la conception que nous en avons qui est posée. Le vrai risque porté par les nouvelles technologies et les nouvelles formes d'activité qu'elles permettent n'est pas de voir céder le code du travail face au contrat, c'est de mettre en cause le contrat de travail lui-même, pour le transformer en un simple contrat commercial.

Au nom de la nécessité de libérer les énergies et l'activité et de mettre en cause tout ce qui pourrait freiner les forces de la production et de l'innovation, on nous présente comme nouveau paradigme du travail humain « l'individu entreprise à lui tout seul ». Raymond Barre, il y a quarante ans, incitait déjà les chômeurs à créer leur entreprise et aujourd'hui d'autres proposent que le travail ne soit plus l'acte qui intègre à la communauté des hommes, mais un acte totalement isolé, sans perspective et sans régulation autres que la loi de l'offre et de la demande à résolution immédiate. Reste à chacun de trouver au jour le jour le bon client, grâce aux relations virtuelles que permettent les sites spécialisés, de trouver la demande qui corresponde à ses capacités.

Ce que l'on présente comme une vision moderne du travail n'est en fait qu'un gigantesque retour en arrière, celui du temps où les tâcherons se rassemblaient sur la place de grève pour venir quémander chaque matin un emploi pour la journée. Le face-à-face avec l'écran des tablettes informatiques promues en une nouvelle « place de grève » renforce encore plus le sentiment de solitude et de précarité, empêchant de se projeter dans le temps pour construire une vie personnelle, familiale et sociale.

Prévention du suicide, conception du travail, il est plus que temps d'agir.